

Notre équipe est à votre écoute pour vous offrir un accompagnement de qualité afin que votre formation se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Nous vous souhaitons une bonne formation.

Réseau handicap—Réunion

FIFHP—Mme Laure BEN MOUSSI

Directrice Territoriale Handicap

15 rue Malartic—BP 80980—97479 SAINT PAUL Cédex

☎ 0693 99 00 16

✉ laure.ben-moussi@caissedesdepots.fr

Site internet : www.fifhfp.fr

AGEFIPH—Mme Laurence ALSATE MONTAGNE

Déléguée Régionale

62 boulevard du Chaudron—Bât.C 2ème étage—97495
SAINTE CLOTILDE

☎ 0262 20 98 11

✉ dr974@agefiph.asso.fr

Site internet : www.agefiph.fr

OETH—M. Erwann RABOT

Représentant local

☎ 0692 45 72 68

✉ erwann.rabot@oeth.org

Site internet : www.oeth.org

CHU DE LA REUNION—Mme Magalie PALACIOS

Référente Handicap / Maintien en emploi

☎ 0262 71 77 00

◆ magalie.palacios@chu-reunion.fr



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION



CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE
CONTINUE

DRH — Formation continue

CHU de La Réunion

BP 350—97448 Saint Pierre CEDEX

Mme Catherine SOUPRAYEN

Responsable du Centre de Formation

Professionnelle Continue

0262 35 99 56

* catherine.soupraven@chu-reunion.fr

Mme Nadine QUEHE

Référent pédagogique

0262 71 98 85

* nadine.quehe@chu-reunion.fr

Mme Ketty CHAMAND

Référent administratif

0262 35 91 39

* ketty.chamand@chu-reunion.fr



**LIVRET D'ACCUEIL
FORMATION PROFESSIONNELLE
CONTINUE**

2024

« La formation professionnelle tout au long de la vie comporte une formation initiale, notamment l'apprentissage, et la formation professionnelle des adultes et des jeunes déjà engagés dans la vie active ou qui s'y engagent »
(art. L.6111-1 du code du travail)

MAJ 22/07/2024

CHU DE LA RÉUNION
Direction des Ressources Humaines
0262 35 91 39
CENTRE DE FORMATION CONTINUE
Numéro d'activité : 98970384797

L'ORGANISME DE FORMATION du CHU de La Réunion—DRH

2496 stagiaires formés en 2023

21 135 heures de formations réalisées en 2023

187 formateurs internes recensés depuis 2023

92 % des stagiaires sont satisfaits de nos prestations dans leur globalité.

Les valeurs partagées au CHU de La Réunion

(Charte du management et des relations professionnelles)

Le respect constitue la 1^{ère} valeur de l'établissement.

Le professionnalisme se mesure tant dans la manière de mener à bien le travail demandé, que dans la qualité du résultat final.

L'esprit d'équipe constitue la pierre angulaire de notre fonctionnement au quotidien.

L'engagement du Centre de Formation :

Permettre l'accès à des formations adaptées aux besoins des professionnels de santé et à l'évolution du système de santé.

Mettre en œuvre une pédagogie interactive favorisant l'expression des stagiaires et l'émergence des compétences professionnelles.

Garantir la qualité des actions de formation dispensées.

Favoriser l'accès au parcours de Développement Professionnel Continu (DPC) afin de permettre aux professionnels de santé de répondre à leur obligation individuelle triennale.



Bienvenue en formation

Ensemble nous œuvrons pour le maintien et l'actualisation des connaissances et compétences, l'amélioration des pratiques professionnelles ainsi que l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

Nous nous engageons à dispenser des formations de qualité et **vos avis compte**. Il vous sera donc remis un questionnaire de satisfaction à la fin de votre formation qui vous permettra de contribuer à l'amélioration de nos prestations. Si vous avez des réclamations à faire ou signaler un événement indésirable suivez ce chemin via un poste du CHU: Applications_CHU\Support et Signalements\ALBATROS, par mail à reclamation-formation@chu-reunion.fr, par retour de formulaire de réclamation joint à votre convocation.



L'établissement traite les données recueillies lors de votre inscription et du suivi de votre formation dans le cadre de l'exécution du contrat de formation. Reportez-vous au Conditions Générales des Ventes, accessibles sur le site internet du CHU de La Réunion. Vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données en écrivant à dpo.formationcontinue@chu-reunion.fr.

- ◆ **Pour information, si vous avez besoin d'une aide particulière dans le cadre de votre situation de handicap, nous vous invitons à vous rapprocher de notre référent handicap formation-handi@chu-reunion.fr. (contacts réseau handicap au verso).*



Déroulement de la formation

Rappel des objectifs et du programme de la formation à l'ouverture de la session, **recensement de vos attentes** lors d'un tour de table, tests en début et fin de formation. **Questionnaire de satisfaction** à la fin de la session, et **délivrance d'un certificat de réalisation**.

A SAVOIR

- * Formations **multi-sites**.
- * Durée de formation : **7h / jour + pause déjeuner** (*sauf indication contraire avant le début du stage*),
- * **Repas non inclus dans le stage** (*des lieux de restauration accessibles sur chaque site*)

En cas d'**absence** ou de **retard** au stage, merci de **signaler par mail** à formationcontinue.drh@chu-reunion.fr ainsi que votre employeur et/ou votre responsable hiérarchique.



Les règles de fonctionnement

conforme au règlement intérieur applicable aux stagiaires et au décret du 23/10/1991 et aux art. L6352-3, L6352-4, R6352-1 et R6352-15 du code du travail

La formation est un moment de partage des connaissances et d'apprentissage. Il est donc **indispensable** d'observer quelques règles :

- ◆ chacun doit **veiller à sa sécurité** personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation, les principes de citoyenneté et exclure toute propagande politique, idéologique ou religieuse
- ◆ le **règlement intérieur** du lieu d'accueil est applicable à tous.
- ◆ les **consignes de sécurité** et un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation, merci d'en prendre connaissance.
- ◆ une **tenue décente** et un comportement respectueux à l'égard de toutes les personnes présentes pendant la formation sont exigés,
- ◆ vous êtes invités à éteindre vos **téléphones portables** ou à les mettre en mode silencieux, dès l'entrée en formation.

Il est **formellement interdit** aux stagiaires :

- ◆ de **perturber** les séances par des attitudes inappropriées ;
- ◆ d'introduire des **boissons alcoolisées** dans les locaux ou de se présenter aux formations en état d'ébriété ou sous l'effet de drogues ;
- ◆ d'emporter, photocopier ou modifier les **supports de formation** (*sauf autorisation du formateur*) ; sauf mention contraire, la documentation papier ou électronique remise aux stagiaires à l'occasion d'une formation est protégée au titre des droits d'auteur et est destinée à un usage personnel ;
- ◆ de commettre vol ou dégradation d'objets présents sur le lieu de la formation ;
- ◆ **d'enregistrer** ou de **filmer** une formation
- ◆ d'utiliser le matériel informatique mis à disposition à des fins personnelles.

La pédagogie est basée sur l'interactivité entre le formateur et les stagiaires afin de parvenir au mieux à l'atteinte des objectifs de l'apprenant.